

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 16 juin 2022
Rapporteur :
Monsieur Jean-Paul COZIEN

N° 44

Bilan 2021 : aide PASS Commerce et Artisanat

Afin de répondre en partie à l'enjeu majeur du maintien et du développement du commerce et de l'artisanat, Quimper Bretagne Occidentale a adopté un dispositif d'accompagnement financier en faveur des commerçants et des artisans en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne, intitulé « PASS Commerce et Artisanat » (PCA). Ce dispositif est mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2019.

En 2021, 44 commerçants ont bénéficié du PASS Commerce et Artisanat pour un montant global de subvention de 250 730 € répartis en 144 906 € de subvention QBO et 105 825 € de subvention Région.

Le dispositif PASS Commerce et Artisanat vise les TPE de 7 salariés ou moins et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 € HT. Sa finalité est de moderniser et dynamiser les commerces via une subvention qui porte sur des travaux ou l'achat d'équipements (matériels ou immatériels), à hauteur de 30 % des investissements éligibles. La subvention est plafonnée à 7 500 €. Le Conseil régional, abonde ce dispositif à hauteur de 50 % de l'aide, et sur les communes de plus de 5 000 habitants (Quimper, Briec et Ergué-Gabéric) le taux de soutien du Conseil régional est abaissé à 30%.

De janvier 2019 à décembre 2021, 71 commerçants ont été soutenus par la Communauté d'agglomération et la Région, soit un engagement financier global de 415 623 €, pour un montant de subvention QBO de 254 898 € et 160 726 € pour la Région.

Le dispositif est monté en puissance au cours des 3 dernières années :

- 2019 : 11 dossiers de subventions ;
- 2020 : 16 ;
- 2021 : 44.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 23/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 22/06/2022 (accusé de réception du 22/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Parmi ces 44 commerces aidés en 2021, 22 étaient en création, 3 en reprise et 19 en développement.

27 aides concernaient la commune de Quimper, 1 à Briec, 1 à Etern, 3 à Ergué-Gabéric, 1 à Guengat, 1 à Landrévarzec, 1 à Langolen, 2 à Locronan, 2 à Plogonnec, 2 à Plomelin, 1 à Plonéis, et 3 à Pluguffan.

30 dossiers ont été accompagnés par la Chambre des Métiers du Finistère et 14 par la CCI.

Ces 44 commerçants ont bénéficié de 250 730 € de subventions réparties à hauteur de 144 906 € pour Quimper Bretagne Occidentale et 105 825 € pour la Région avec un total d'investissement de 2,22 millions d'€.

Ainsi avec ce dispositif, l'effet de levier sur l'économie locale est de 9 car pour 1 € d'aide octroyée, l'entreprise réalise 8 € d'investissements qui sont directement profitables aux artisans locaux et participent au cercle vertueux pour l'économie locale. Ce dispositif a permis le maintien de 62 emplois et contribué à la création de 36 emplois supplémentaires.

En 2021, suite au contexte de la crise sanitaire, le PASS Commerce et Artisanat a évolué avec un dispositif intitulé PASS Commerce et Artisanat Numérique. Il est dédié spécialement à la digitalisation et numérisation des artisans et commerçants, avec pour objectif de dynamiser l'activité économique des TPE et d'aider à la digitalisation et à la numérisation du commerce indépendant et de l'artisanat.

Ce dispositif basé sur les conditions du PCA en matière de nombre de salariés et de chiffre d'affaires, a permis un accompagnement de projets d'un montant supérieur à 2 K€, avec un soutien global de 50 % cofinancé à part égale EPCI/Région, à hauteur de 50 % des investissements subventionnables plafonnés à 15 000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 €.

10 commerçants ont bénéficié de subventions liées au PASS Commerce Artisanat Numérique pour un montant de 29 944 € réparties à hauteur de 14 972 € pour Quimper Bretagne Occidentale et pour la Région.

En 2021 le commerce fait partie des activités qui ont le plus souffert des restrictions sanitaires (fermetures, limitation de jauge, couvre-feu...) mais certains indicateurs comme le nombre de dossier PCA témoigne d'un certain dynamisme et d'un optimisme quant à leurs activités. A noté également que les commerçants ont profité des fermetures administratives pour réaliser des travaux de modernisation.

Les demandes de subvention 2022 semblent légèrement moins soutenues. À ce stade, QBO a reçu 17 dossiers PCA.

Le conseil communautaire en prend acte.